Compte-rendu du COPIL Natura 2000
Site Montagne des Aldudes
20 octobre 2016

Présents

1- Collège « Administrations et Etablissements publics de l'Etat »

- LABORDE Emilie (DDTM 64)
- **BARBERIS Jérôme** (DDTM 64)
- **PASCOUAU Marc** (ONF 64)
Excusé : BOULENGER François (ONF 64)

2- Collège des collectivités territoriales

-ESNAULT François (Conseil départemental)
- BIDART Michel (Président Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri)
- **OCAFRAIN Michel** (Maire de Banca)
- **ANCHORDOQUY Jean-Michel** (Maire de Bidarray)
- **ARRABIT Beñat** (Maire de St Martin d'Arossa)
Excusé : ERNAGA Michel (Maire d'Urepel)

3- Collège des organisations socio-professionnelles, représentants des propriétaires et exploitants des biens ruraux, concessionnaires d'ouvrages publics, gestionnaires d'infrastructures

- HIRIGARAY Jean-François (FDSEA)
- **ONDARS Benoît** (FDSEA)

4- Collège des associations et usagers

-**BERNOS Nicolas** (CPIE Pays-Basque)
-**PEBOSCQ Christian** (FDC 64)
-**MARCILLAC Lucie** (Euskal Raid)

5- Collège des personnes qualifiées

- **OLICARD Ludovic** (Conservatoire Botanique CBNPMP)

6- Invités

-**MOCHO Frantxoa** (Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri)
-**OCAFRAIN Alain** (Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri)
-**OCAFRAIN Jean-Marie** (Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri)
-**LEGARRA Christine** (Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri)
-**CAVAILLES Guillaume** (EHLG)
-**ETCHEGOIN Miren** (EHLG)
-**MASSON Sophie** (CDA 64)
-**MELET Irène** (CDA 64)
-**LASSALLE Danielle** (Cellule pastorale)
-**CASTRO Amélie** (CRPF Aquitaine)
Excusés : ITURBURUA Xabina (EHMEB), **TOURREUIL David** (Commission Syndicale du Pays de Soule), **ALDACOUROU Valérie** (Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri), **LAXAGUE Beñat** (Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri), **GUERACAGE Jean-Paul** (Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri), **GOYHENETCHE Jean-Marc** (Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri).

Rappel ordre du jour

-Introduction : remplacement de l'animatrice N2000, **rappel du territoire et du DOCOB**
-1: Bilan de l'animation
1.1. Rappel de la feuille de route
1.2. Bilan global 2016 selon les objectifs du DOCOB
1.2.1. Maintenir la mosaïque des milieux
1.2.2. Gérer les activités existantes avec la conservation des espèces de la directive oiseaux
1.2.3. Sensibiliser et informer
1.2.4. Améliorer les connaissances

-2: Perspectives
2.1. Présentation de la nouvelle animatrice
2.2. Feuille de route 2016-2017
2.2.1. Animation
2.2.2. DOCOB Oiseaux et Cartographie des habitats

Introduction

- **Intervenant/e :** Marlène HARISTOY (Animatrice du DOCOB)
- **Support :** Power point (pièce jointe)
- **Principaux éléments :** Remise en contexte, rappel des origines du réseau Natura 2000, présentation du territoire animé 'Montagne des Aldudes', étapes pour parvenir du COPIL au DOCOB et à l'animation, rappel des objectifs du DOCOB

1. Bilan de l'animation

1.1. Rappel de la feuille de route

- **Intervenant/es :** Marlène HARISTOY (Animatrice du DOCOB)
- **Support :** Power point (pièce jointe)
- **Principaux éléments :**
  - Rappel de la feuille de route et des objectifs du DOCOB visés

1.2. Bilan global 2016 selon les objectifs du DOCOB

1.2.1. Maintenir la mosaïque des milieux

- **Intervenant/e :** Marlène HARISTOY (Animatrice du DOCOB)
- **Support :** Power point (pièce jointe)
- **Principaux éléments :**
  - Action PA1-1 : 'Maintenir et améliorer l'état de conservation des habitats agro-pastoraux en organisant une meilleure répartition des troupeaux' :
    - **Outil : MAEC Gestion pastorale**
    - **Indicateurs de suivi :**

Année	Commune	Contrats	HE01
	Arrosa	AFP Arrossa	141,47
	Bidarray	AFP Bidarray	101,4
	Baigorri	Oilandoi haut	62,61
		Oilandoi bas	10,18
	Lasse/Anhaux	Urdantzia	76,43
	Urepel	Elizamendia	17,11
		Falxakomendia	11,67
		Oiaskia	2,68
		Xafoinemendia	17,44
2015		Sabuzaharekomalda	8,06
	Urepel	Urtaiko uspela	79,51
2016		Apatzarlarrea	74,5
TOTAL	**6**	**10**	**603,06**

  - Action PA1-2: Maintenir l'ouverture des milieux et améliorer leur état de conservation par des pratiques d'entretien adaptées et complémentaires au pâturage
    - **Outil : MAEC, participation aux CLE**
    - **Indicateurs de suivi : Surfaces et contrats**
  - Rajout de l'habitat **Pelouses calcaires acidiclines atlantiques 6210** dans la liste des habitats visés par les MAEC.

MAEC	HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE VISE	Proposition de rajout :
HE01 **HE02** **HE03** **HE04** **HE05**	**Tous les habitats à vocation agro-pastorale présents en mosaïque au sein des unités pastorales :** Pelouse acidiphile 6230 Landes ibéro atlantiques thermophiles 4030-1 Landes humides atlantiques 4020 Chênaie pionnières acidiphiles du Bassin aquitain et du Piémont Pyrénéen 9230-4	*Pelouses calcaires acidiclines atlantiques 6210*
HE06	Prairies maigres de fauche	

-

-Action PA4: Conserver la qualité des milieux prairiaux en lien avec les pratiques existantes

- **Outil : MAEC, organisation du concours prairies fleuries**
- **Indicateurs de suivi : Surfaces et contrats**

	2013	2014	2015	2016
Contrats individuels (nb)	**47**	**15**	**15**	**16**
Limitation fertilisation prairie (ha)	26,18	6,58	X	X
Fauche de la fougère (ha)	95,37	29,8	34,82	24,23
Fauche de la fougère zone boisée (ha)	5,39	0,76	X	X
Fauche précoce de la fougère	X	X	32,89	3,75
Prairie fleurie (ha)	131,11	24,45	17,16	24,04
Maintien de la fauche en forte pente (ha)	116,17	52,72	X	X
Ecobuage	75,87	33,97	56,16	57,39
Total contrats individuels (ha)	**450,62**	**148,28**	**141,03**	**116,07**
Contrats collectifs (nb)	**1**	**2**	**5**	**1**
Fauche de la fougère		87,53	98,63	6,69
Ecobuage	193	X	66,68	224,47
Gestion pastorale	X	84	472,35	154,01
Nombre total d'ha engagés	**643,62**	**319,81**	**778,69**	**501,24**
Enveloppe allouée (€)	**533 708**	**49 887**	**275 334**	**275 334**
Besoins	**+**	**49 887**	**345 000**	**254 000**
% du territoire engagé en MAEC	**3,45%**		**4,17%**	**2,68%**

- **Questions/Remarques :**
  - ➔ L'habitat des pelouses calcaires avait été identifié dans les travaux précédents mais les relevés n'avaient pas été retenus par le CBN.
  - ➔ Un fort engouement des éleveurs pour les MAET avait été noté en 2013. La priorité leur avait été donnée, car après le temps passé à l'élaboration du DOCOB il était enfin possible d'engager des MAE.
    Les entités collectives étaient elles aussi intéressées mais faute d'enveloppe suffisante il avait fallu faire passer leur engagement en priorité en 2014 et 2015.
  - ➔ Les engagements de Commission Syndicale en MAE impliquent aussi des éleveurs qui sont engagés, souvent sur la base du volontariat. Il est donc dommage que les enveloppes des MAEC aient tendance à diminuer.
  - ➔ Il serait intéressant de rencontrer les interlocuteurs de la Région pour leur montrer le travail très positif qui a été réalisé autour de Natura 2000 sur le territoire. Les espaces concernés demandent en effet énormément d'efforts pour être entretenus. Les enjeux recouvrent l'attractivité des paysages, le maintien d'activités et de la biodiversité. La question s'est posée de savoir si les gestionnaires d'enveloppes se rendaient compte de ces enjeux et c'est pourquoi il a été proposé d'organiser une rencontre avec eux.
  - ➔ Au sujet des enveloppes MAEC, il a été rappelé que les fonds venaient du Ministère et que la contrepartie se faisait grâce aux financements européens du FEADER, pour lesquels la Région est autorité de gestion. Il lui est donc obligatoire de financer des MAEC, et c'est elle qui fera les choix quant à la priorité à donner pour les enveloppes. Donc effectivement, la Région serait un bon interlocuteur à rencontrer.

- ➔ Il est fort probable que la priorité soit donnée aux MAEC avec des enjeux 'eau', puis à celles liées à Natura 2000 avec des enjeux 'environnement', mais le soutien à l'activité pastorale est lui aussi important.
- ➔ Il a été rappelé que sans l'avance de trésorerie de 50% dont a pu bénéficier la Commission Syndicale en 2015, elle n'aurait pu payer ni l'animation ni les autres frais liés à Natura 2000. Cette avance de trésorerie ne sera pas à rendre mais sera retenue. Il n'est cependant pas possible de continuer dans des conditions pareilles, c'est-à-dire avec un décalage entre les frais engagés et les paiements.
- ➔ Il a été répondu qu'il y avait certains déblocages au niveau des paiements mais que les paiements effectifs seraient plus en 2017 qu'en fin d'année 2016.
- ➔ Il a été dit qu'un courrier de Sébastien Uthurriague, Président du Comité d'orientation montagne, était prêt et à la signature pour envoie à la Région et à la DRAAF. Il concerne les MAEC SHP, N2000 et l'animation N2000 et exprime que des messages contradictoires ont été envoyés, entre l'incitation à l'engagement dans la démarche et le manque de moyen.

- ➔ Il a été supposé, que vu que plus de 10% du territoire est aujourd'hui engagé en MAE, il y aura très prochainement une logique de suivi plus que d'engagement.
- ➔ Un retour d'expériences a été partagé autour de relevés réalisés sur des landes ibéro-atlantiques thermophiles écobuées. Il a été dit qu'il serait intéressant de mener une étude et un suivi quant aux pratiques d'écobuage en lien avec les habitats.
- ➔ Il a été précisé qu'une étude venait d'être produite par le CBN. Elle se base sur de l'analyse bibliographique autour d'expériences menées en Hautes Pyrénées et en Haute Garonne, sur l'influence de l'écobuage sur des pelouses et des landes.
- ➔ Il a été rappelé que dans le réseau pastoral des Pyrénées un stagiaire avait lui aussi réalisé une analyse bibliographique sur l'influence de l'écobuage sur les milieux. Cette étude se trouve à la Chambre d'Agriculture et constitue de la bibliographie mobilisable.
- ➔ Il a été expliqué que différentes structures se mobilisent autour de ce sujet-là. Les travaux du CBN ont été mis en ligne récemment et permettent un accès par type d'habitat : http://natura2000.cbnpmp.fr/ On y trouve une présentation, des informations de gestion et de conservation, etc. C'est une base qui sera amenée à être complétée au fur et à mesure.
- ➔ Il a été dit que la Chambre d'Agriculture était très en demande et très intéressée par ces retours d'expériences aussi, pour mesurer l'impact des pratiques sur les milieux. En effet, de plus en plus d'aides impliquent le respect de cahier des charges en lien avec l'environnement. Il y a un besoin de références partagées, de confronter les pratiques des éleveurs et leur savoir-faire, avec l'impact sur les milieux, les états de conservation des habitats d'intérêt communautaire, etc. Par ailleurs la Chambre d'Agriculture souhaite poursuivre cette réflexion au sein du groupe de travail du PAE car les enjeux sont très forts.

1.2.2. Gérer les activités existantes avec la conservation des espèces de la directive oiseaux

- **Intervenant/e :** Marlène HARISTOY (Animatrice du DOCOB)
- **Support :** Power point (pièce jointe)
- **Principaux éléments :**
  - La placette d'Haira sur la commune de Banca a été présentée
  - Les 4 autres en projets ont été nommées : Baigorri (2), Banca et les Aldudes

1.2.3. Sensibiliser et informer

- Action S3: Tendre vers l'appropriation des résultats du DOCOB par les acteurs locaux
- Il a été précisé qu'après plusieurs interventions dans divers établissements scolaires, il serait bien de faire la même chose dans des collèges/lycées du territoire.

1.2.4. Améliorer les connaissances

-Action C1: Améliorer les connaissances sur les habitats d'intérêt communautaires du site
-Il a été précisé que lors de la formation avec le bureau d'étude SERBAL, les outils suivants ont été utilisés :

- Flore 'Claves ilustradas de la flora del país vasco y territorios limítrofes'. (I. Aizpuru, et al. Servicio central de publicaciones del gobierno vasco)
- Carnet En Ligne de Tela Botanica, la baseflor de Philippe Julve et le site www.eveg.fr

BILAN :

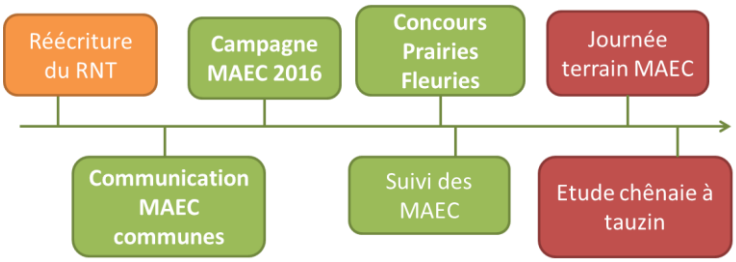

-La réécriture du RNT se fera en exploitant le travail de réécriture déjà réalisé par Jérôme Barberis et en intégrant les données de l'Arrêté Préfectoral (tableaux des HIC et des objectifs du DOCOB).

- La journée sur le terrain autour des MAEC et dédiée à l'administration n'a pas pu être réalisée en raison du départ de l'animatrice et de la période de recrutement en conséquent.

-Il en va de même pour l'étude de la chênaie à tauzin

2. Perspectives

2.1. Présentation de la nouvelle animatrice

- **Intervenant/e :** Marlène HARISTOY (Animatrice du DOCOB)
- **Support :** Power point (pièce jointe)
- **Principaux éléments :**
  - Marine Vilarelle fait un tuilage de 15 jours avec l'animatrice du 24 octobre au 4 novembre 2016.
  - Sa prise de poste est prévue au 2 janvier 2017.

2.2. Feuille de route 2016-2017

- **Intervenant/e :** Marlène HARISTOY (Animatrice du DOCOB)
- **Support :** Power point (pièce jointe)
- **Principaux éléments :**

  - PA1-1: Mosaïque de milieux – Meilleure répartition des troupeaux: MAEC Gestion Pastorale
  - PA1-2: Mosaïque de milieux – ouverture des milieux : MAEC, CLE
  - PA4: Qualité des milieux prairiaux: MAEC et Concours Prairies Fleuries (déjà 3 candidats potentiels sur le site)
  - F1: Définition d'un protocole expérimental pour la gestion des chênaies pionnières (chênes tauzins)
  - O: Mise en place et suivi des placettes d'équarrissage
  - S3: Information et sensibilisation: EIN/scolaires
  - C1: Amélioration des connaissances: Appui technique, mise à jour des fiches habitats

- **Questions/Remarques :**
  - ➔ Il a été rappelé que pour l'étude de la chênaie à chênes tauzin il était nécessaire d'avoir des prérequis et qu'il faudrait se rapprocher du CBN des landes et du CBNPMP.
  - ➔ Il faudra aussi se rapprocher du CRPF.
  - ➔ Il y aurait certainement un travail de capitalisation à réaliser

2.2.2. DOCOB Oiseaux et Cartographie des habitats

- **Intervenant/e :** Emilie Laborde (DDTM 64)
- **Support :** Présentation orale
- **Principaux éléments :**

-Le travail sur le DOCOB Oiseaux sera entièrement refait puisque le DOCOB n'a pas été approuvé.
-Afin de respecter la demande de la Commission Syndicale, c'est la cartographie des habitats qui sera lancée en premier, afin de faciliter la mise en œuvre des actions du DOCOB (celle-ci demandant un diagnostic plus poussé à ce jour en l'absence de validation de la cartographie).
- Il est précisé que la cartographie du site de la Nivelle sera elle aussi reprise.
- En raison d'une rédaction tardive, les marchés pour la cartographie et pour le DOCOB Oiseaux seront dissociés.
-Le cahier des charges du marché pour la cartographie fait l'objet d'aller-retour entre la DREAL et la DDTM et entre l'animatrice de la Commission Syndicale et la DDTM. Certaines pièces administratives restent à finaliser. Le marché devrait être fini pour la fin du mois d'octobre et le travail sera mené sur l'année 2017.

-Le travail sur la partie habitats reprendra les données existantes sur la base de la typologie complète du site. Il y aura une optimisation du travail déjà fait : la première cartographie produite initialement sera utilisée comme pré-cartographie.
-D'autres compléments seront à prévoir, notamment sur les fiches habitats, sur le DOCOB suite à des conclusions quant aux états de conservation et aux enjeux de conservation.
-Pour ce qui est du marché du DOCOB Oiseaux, il sera rédigé d'ici la fin de l'année et sera mis en œuvre en 2017. Il induit une année complète d'inventaires.
-Il faudra ensuite recroiser ce DOCOB avec le diagnostic socio-économique du DOCOB actuel afin de s'appuyer sur le travail qui a été fait.

- **Questions/Remarques :**
  - ➔ Suite à une demande, le cahier des charges technique sera mis pour information à disposition des membres du COPIL qui le souhaitent, mais pas pour en discuter, l'aller-retour ayant déjà eu lieu entre la DDTM et la Commission Syndicale.
  - ➔ Le financement de ces travaux est entièrement pris en charge par l'Etat.

BILAN :
RELEVE DE DECISIONS :

-Ajout de l'habitat des pelouses calcaires acidiclines visé par les MAEC
-Feuille de route 2017
-Reprise de la cartographie lancé sur 2017-2018
-DOCOB Oiseaux lancé en 2017

La Commission Syndicale a réaffirmé son engagement dans le portage de l'animation Natura 2000 et dans l'encadrement de l'animatrice, et ce par le biais de trois élus référents Natura 2000 parmi les délégués.
Le COPIL s'est terminé par les remerciements de Michel Bidart pour l'animatrice Marlène Haristoy, pour le travail qu'elle a réalisé et l'approche de Natura 2000 qu'elle a eu pour les éleveurs.
Marlène a elle aussi remercié tous les membres du COPIL pour le travail mené ensemble pendant ces années et pour la confiance qu'il a su lui être accordée.